



Communiqué du conseil des ministres

30 Décembre 2020

Le Conseil des ministres s'est réuni le mercredi 30 décembre 2020 sous la présidence de Son Excellence M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, Président de la République.

Le Conseil a examiné et approuvé les deux projets de lois suivants :

- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de siège signé le 28 mai 2019 à Nouakchott entre le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et l'Organisation Internationale pour les Migrations.

L'accord de siège objet du présent projet de loi constitue un cadre pour le renforcement des relations de coopération entre notre pays et l'Organisation Internationale pour la Migration.

Aux termes de cet accord, notre pays accorde à l'Organisation Internationale pour la Migration des privilèges et immunités fondamentalement analogues à ceux auxquels les institutions spécialisées des Nations Unies ont droit conformément à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées.

- Projet de loi portant règlement définitif du Budget de 2019.

Le Conseil a également examiné et adopté les projets de décrets suivants :

- Projet de décret portant création d'un établissement public à caractère administratif dénommé : « Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie » (APIM) et fixant les règles de son organisation et de son fonctionnement.

La création de l'Agence objet du présent projet de décret intervient pour renforcer les acquis réalisés par notre pays en matière de développement de l'investissement privé national et des investissements directs étrangers.

Elle vise également à pallier les insuffisances constatées et à relever les défis à ce niveau, et ce à travers une nouvelle approche s'inspirant des bonnes pratiques pour attirer des investissements massifs afin de créer des richesses et des opportunités d'emplois pour les citoyens.

- Projet de décret portant nomination du Président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Cheikh Zayed.



- Projet de décret portant nomination du Président du Conseil d'Administration de l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP).
- Projet de décret portant nomination du Président du Conseil d'Administration du Port Autonome de Nouakchott dit : « Port de l'Amitié ».
- Projet de décret portant changement de dénomination et réorganisation de l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANAPEJ).

Le présent projet de décret a pour objet d'encourager l'entrepreneuriat et de promouvoir l'emploi décent à travers une croissance riche en emplois productifs et de qualité, l'accroissement de la participation des jeunes et des femmes au marché du travail, le renforcement de l'égalité dans l'accès à l'emploi et la réduction des disparités territoriales d'emploi.

Le ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a présenté une communication relative à la situation intérieure.

Par ailleurs, le Conseil des ministres a décidé de prolonger la suspension des cours dans les établissements scolaires et universitaires du 04 au 11 janvier 2020.

Enfin, le Conseil a pris la mesure individuelle suivante:

Ministère des Finances

Cabinet du Ministre

Conseiller : Moctar Salem El Mouna, précédemment Directeur de la Prévision, des Études et des Réformes, en remplacement de Bouh Ould Tar.